

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Il est possible d'obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en composant le 1-866-378-7119, en nous écrivant à l'adresse NGAM Canada S.E.C. (le « gestionnaire »), 145 King Street Ouest, Suite 1500, Toronto, (Ontario) M5H 1J8, ou en consultant sur notre site Web, à l'adresse ngam.natixis.ca, ou sur celui de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous selon l'une ou l'autre de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

NOTE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES.

Ce rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur le Fonds, notamment sur sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Une déclaration prospective est une déclaration de nature prévisionnelle qui est assujettie ou fait référence à des événements ou à des facteurs futurs. Elle se caractérise par l'emploi de termes à connotation prospective comme « s'attendre à », « prévoir », « projeter », « croire », « estimer », et d'autres expressions analogues, ou leur forme négative. De plus, toute déclaration qui peut être faite au sujet du rendement futur, des stratégies ou perspectives et des mesures que pourrait prendre le Fonds est considérée aussi comme une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur les attentes et les projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont forcément assujetties, notamment, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses au sujet du Fonds et de facteurs économiques.

Les déclarations prospectives ne garantissent en rien les rendements futurs, et les événements et les résultats réels pourraient être très différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans une déclaration prospective faite par Fonds en raison de facteurs importants. Parmi ces facteurs, notons entre autres les conditions générales de l'économie de la situation politique et du marché, les taux d'intérêt et de change, les marchés financiers, la concurrence, les changements technologiques, les changements apportés à la réglementation gouvernementale, des procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et des catastrophes.

Nous insistons sur le fait que la liste des facteurs précités n'est pas exhaustive. Par conséquent, nous vous invitons à prendre soigneusement en compte ces facteurs et d'autres facteurs avant de prendre toute décision d'investissement et nous vous demandons instamment de ne pas vous fier indûment sur ces déclarations prospectives. De plus, le Fonds n'entend pas mettre à jour l'une ou l'autre de ces déclarations prospectives par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ni pour tout autre motif.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le Fonds enregistré Oakmark Natixis (le « Fonds ») cherche à atteindre son objectif de placement en investissant la quasi-totalité de son portefeuille dans des actions et des titres de créance non offerts au public de la catégorie InterFonds du Fonds à gestion fiscale Oakmark Natixis (le « Fonds à gestion fiscale »). Par conséquent, la rubrique Analyse du rendement du Fonds par la direction ci-dessous porte aussi sur le rendement du Fonds à gestion fiscale, à l'exception des rubriques Objectif et stratégies de placement, Risques, Faits saillants de nature financière, Frais de gestion et description des séries et Rendement passé qui présentent les données propres au Fonds. En outre, sous la rubrique Résultats, les données relatives à la valeur liquidative et au rendement dont il est fait état se rapportent au Fonds. Pour un complément d'information sur le Fonds à gestion fiscale, prière de consulter le Rapport de la direction sur le rendement du Fonds le concernant.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds est de chercher à fournir une appréciation à long terme du capital principalement par des placements dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires de sociétés américaines. Le Fonds investit généralement dans les titres de sociétés à grande capitalisation.

Le sous-conseiller, Harris Associates L.P. (le sous-conseiller), utilise la philosophie de placement fondée sur la création de valeur pour repérer les sociétés qui, selon lui, ont un cours des actions à escompte par rapport à la valeur intrinsèque de l'entreprise.

Risques

Aucun changement modifiant le niveau de risque global associé à un placement dans le Fonds n'a eu lieu pendant la période. Les risques inhérents au Fonds sont ceux dont il est question dans le prospectus simplifié le plus récent du Fonds, dans une modification ou dans l'aperçu du fonds.

Résultats

La valeur liquidative du Fonds a augmenté de 597 624 \$ à 1 173 000 \$ au cours de l'exercice. Cette augmentation était un résultat d'une combinaison des souscriptions nettes et le rendement positif des placements.

Pour l'exercice terminée le 31 décembre 2016, la série comptes ordinaires de la catégorie gains en capital du Fonds a dégagé un rendement de 12,3%, comparativement à 8,6% pour l'indice de référence, l'indice de rendement total S&P 500 (en dollars canadiens) (l'« indice »). Contrairement à celui de l'indice, le rendement du Fonds est calculé après déduction des frais. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour connaître le rendement des autres séries et catégories du Fonds.

Par rapport à l'indice de référence, c'est dans le secteur des services financiers que le Fonds a enregistré sa plus importante surpondération sectorielle en 2016, une position qui a généré la plus forte contribution au rendement global du Fonds. Le titre de Bank of America, du secteur des services financiers, s'est classé au troisième rang des titres ayant le plus contribué au Fonds, une amélioration marquée pour ce titre qui affichait le pire des rendements au premier semestre de 2016. Le deuxième secteur le plus surpondéré dans le Fonds a été celui de la technologie, qui a terminé au deuxième rang sur le plan de la contribution au rendement global alors que deux des titres du secteur, Texas Instruments et LinkedIn, se sont classés parmi les 10 meilleurs titres du Fonds sur le plan du rendement, en valeur absolue. Le Fonds était également légèrement surpondéré dans les secteurs des biens industriels et de la consommation discrétionnaire.

Le secteur le plus sous-pondéré dans le Fonds par rapport à l'indice de référence a été celui des soins de santé – qui a néanmoins procuré le meilleur rendement relatif du Fonds. Au deuxième semestre de l'année, le sous-conseiller a ajouté deux nouveaux titres à ce secteur, HCA Holdings et Baxter International, portant à cinq ses titres du secteur des soins de santé. La non-participation du Fonds aux secteurs des télécommunications et des services publics a nui à son rendement relatif, tandis que l'absence du secteur de l'immobilier a permis de dégager un rendement relatif positif.

En valeur absolue, un seul des sept secteurs dans lequel le Fonds détenait des placements a enregistré un rendement négatif, soit celui de la consommation courante (-4 %). Bien que la sous-pondération du Fonds dans ce secteur ait contribué positivement au rendement, la sélection des titres par le sous-conseiller dans le secteur de la consommation courante a nui au rendement global du Fonds, car tous les quatre titres du secteur ont enregistré des rendements négatifs, en valeur absolue. Le sous-conseiller croit qu'un mouvement en faveur des actions cycliques a fait pression sur les titres défensifs du secteur, tirant vers le bas les titres de consommation courante non seulement du Fonds, mais partout, au quatrième trimestre.

Les sept autres des huit secteurs entrant dans la composition du Fonds ont enregistré des rendements positifs, avec celui de l'énergie en tête de liste (+40,65 %). Si vous vous rappelez, dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds de juin 2016, le secteur de l'énergie était également le plus performant en valeur absolue ; à noter qu'au second semestre de l'année civile, le Fonds est passé d'une légère surpondération dans ce secteur à une légère sous-pondération. En cours d'année, quatre des cinq sociétés représentées dans ce secteur ont enregistré un rendement positif, dont Apache, société américaine d'exploration et de production pétrolière et de gazière. Nous avons trouvé que le titre de la société Apache avait dégagé un bon rendement en 2016, en dépit d'une conjoncture éprouvante sur le plan de l'exploitation. Le fait que le chef de la direction nouvellement nommé, John Christmann, ait remplacé le chef de l'exploitation de chacune des régions et modifié les paramètres de leurs rémunération pour mettre l'accent sur les rendements a plu au sous-conseiller. De plus, nous réjouissons des efforts mis de l'avant par la direction pour préserver et accroître la valeur par action. Au troisième trimestre, la société Apache a annoncé la découverte d'un nouveau gisement de pétrole dans le bassin Permien appelé « Alpine High ». Les résultats préliminaires indiquent que la société Apache a repéré un gisement de haute qualité à faible coût, ce qui a donné lieu à une augmentation à la fois de l'estimation de la valeur intrinsèque par le sous-conseiller et de sa confiance envers la direction. En raison des intentions avouées de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et des pays non membres de l'OPEP de plafonner la production pétrolière et de la remontée subséquente des cours du pétrole au cours des derniers mois, nous croyons que la société Apache est bien positionnée pour récolter les fruits de son labeur dans l'avenir. Nous continuons de croire que la société Apache est considérablement sous-évaluée compte tenu de sa capacité de production de bénéfices normalisés. Outre le secteur de l'énergie, les secteurs des biens industriels (+27 %), des services financiers (+17 %), de la technologie (+13 %), des soins de santé (+12 %), de la consommation discrétionnaire (+3 %) et des matières premières (moins de +1 %) ont également dégagé un rendement positif, en valeur absolue, pour la période.

Les titres ayant contribué le plus au rendement du Fonds pour l'année civile 2016 sont Apache, Cummins et Bank of America. Les titres les moins performants ont été Liberty Interactive QVC, American Express et News Corp.

Événements récents

Dans l'histoire des actions américaines, aucun début d'année n'a été pire que celui de 2016, à telle enseigne que les investisseurs se demandaient à la mi-février si un nouveau marché baissier avait commencé. Les marchés se sont rapidement stabilisés et ont inversé la vapeur à partir de ce moment, l'indice S&P 500 enregistrant des rendements positifs tous les mois, sauf un, à compter de mars. La Réserve fédérale a retardé jusqu'à décembre la mise en œuvre de sa hausse des taux d'intérêt, et à ce moment, les effets (largement imprévus) des élections avaient déjà imprégné les marchés. Après les élections, les actions (représentées par l'indice S&P 500) ont terminé l'année avec un rendement de 5 %, tandis que les titres obligataires (mesurés par les bons du Trésor des États-Unis à 10 ans) ont concédé 5 %. Au sein du marché des actions, des secteurs qui étaient précédemment évités (p. ex., les services financiers) ont connu un regain de popularité tandis que l'intérêt des investisseurs pour les titres à rendement élevé s'est atténué.

À titre d'investisseur axé sur la valeur, le sous-conseiller est d'avis que sa principale tâche consiste à voir à travers le brouillard produit par les experts du marché qui se laissent excessivement influencer par les événements géopolitiques tels que les référendums et les élections, comme nous l'avons vu en 2016. Plutôt, le sous-conseiller s'intéresse d'abord et avant tout aux facteurs fondamentaux qui stimulent les flux de trésorerie à long terme. Il cherche à prendre des décisions de placement en fonction de la capacité d'une société à générer des flux de trésorerie durables et en constante croissance. Bien que, devant l'incertitude ambiante, le marché ait cherché à acquérir des actions stables, le sous-conseiller était d'avis que les évaluations intéressantes du secteur des services financiers et des domaines exposés aux cycles du marché étaient plus sécuritaires. Comme il arrive souvent, le fléchissement du cours des actions par suite des événements macroéconomiques de 2016 a donné au sous-conseiller l'occasion de mettre ses convictions en pratique et de récompenser la patience de ses actionnaires. Le sous-conseiller sait que plusieurs enjeux liés aux politiques sont en cours d'évolution et que les résultats de ceux-ci risquent d'avoir d'importantes répercussions économiques susceptibles d'influer les marchés. Par conséquent, le sous-conseiller se tient prêt à tirer profit des occasions que ces événements peuvent offrir dans l'intérêt des investisseurs du Fonds.

Transactions entre parties liées

NGAM Canada S.E.C. (le « gestionnaire ») fournit au Fonds des services de gestion, de distribution et d'administration de placements. Ces services sont offerts dans le cours normal des activités et comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre le gestionnaire et le Fonds. Conformément au Règlement 81-107, le Fonds doit créer un comité d'examen indépendant (CEI) auquel il doit soumettre toutes les questions de conflit d'intérêts, aux fins d'examen ou d'approbation. Le Règlement 81-107 oblige également le gestionnaire à établir des politiques et des procédures écrites pour traiter les questions de conflit d'intérêts, tenir un registre de ces questions et aider le CEI à exercer ses fonctions.

Frais de gestion

NGAM Canada S.E.C. est le gestionnaire du Fonds. En contrepartie des services-conseils en placement fournis, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série du Fonds, à l'exception de la série comptes institutionnels. Le gestionnaire verse, à partir de ses frais de gestion, la rémunération du gestionnaire de portefeuille, ainsi que les commissions de vente et de suivi des courtiers qui distribuent les titres du fonds. En contrepartie des autres services administratifs fournis, le gestionnaire peut également facturer des frais administratifs aux fonds.

De temps à autre, le gestionnaire peut réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts, en réduisant les frais de gestion imputés à ce fonds et en demandant au fonds de faire des distributions sur les frais de gestion aux porteurs de parts de montant égal à la réduction des frais de gestion. Les distributions sur les frais de gestion sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du fonds et comptabilisées à titre de distribution dans les états financiers.

Charges d'exploitation

Chaque fonds est responsable du paiement de toutes les charges d'exploitation, y compris, mais sans s'y limiter, les impôts, les frais de comptabilité, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés aux services du fiduciaire, les honoraires du CEI, les frais de garde, les frais administratifs, les coûts des services aux investisseurs, les frais de courtage, les intérêts et les frais bancaires ainsi que les frais liés aux prospectus et aux autres rapports. En contrepartie des autres services administratifs fournis par le gestionnaire, Le gestionnaire peut également facturer des frais administratifs aux fonds. Le gestionnaire attribue au fonds certains frais généraux qui sont directement liés à l'exploitation du fonds (exclusion faite du marketing et des ventes). Ces frais généraux comprendront une partie des frais liés aux logiciels, aux systèmes et aux salaires du personnel de TI le gestionnaire, aux installations, aux assurances (assurance des biens et assurance responsabilité civile seulement), à l'amortissement des immobilisations corporelles, à la téléphonie et aux communications, à l'impression, aux frais de bureau et à d'autres frais administratifs généraux.

Les charges d'exploitation sont attribuées à un fonds ou à une série d'un fonds. Les charges d'exploitation communes à plusieurs fonds peuvent être réparties entre les fonds en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de la valeur liquidative moyenne quotidienne des fonds, ou selon d'autres méthodes de répartition que le gestionnaire juge pertinentes, d'après le type de charges d'exploitation à répartir.

Charges absorbées

Le gestionnaire peut renoncer à une partie des frais de gestion ou des charges d'exploitation pour certains fonds, ou absorber une partie de ces frais et charges. La décision d'absorber ces charges est revue périodiquement et prise à l'entière discrétion du gestionnaire, sans avis aux porteurs de parts.

Les frais relatifs aux parties liées facturés se présentent comme suit :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Frais de gestion	10 623	1 501
Frais pour les services administratifs fournis par le gestionnaire	7 299	1 912
Charges du Fonds absorbées par le gestionnaire	(61 168)	(8 463)

Frais de gestion et description des séries

Le Fonds offre, à l'heure actuelle, trois séries de parts, à savoir la série A, série F et la série I.

Les frais de gestion varient d'une série de parts à l'autre. Le Fonds paie le gestionnaire des frais de gestion globaux. Les frais de gestion afférents aux parts de la série I sont négociés et payés directement par l'épargnant et non par le Fonds. Au moyen des frais de gestion, le gestionnaire paie la rémunération du conseiller en valeurs ainsi que les courtages et les commissions de suivi versées aux courtiers qui distribuent les titres du Fonds.

Séries	Frais de gestion (%)	En pourcentage des frais de gestion	
		Rémunération du courtier (%)	Administration générale, conseils en placement et profits (%)
Série A	1,85	48	52
Série F	0,85	0	100

Aperçu du portefeuille au 31 décembre 2016

Le Fonds investit directement dans le Fonds à gestion fiscale. La liste des 25 principaux titres en portefeuille et leur pondération ainsi que la répartition sectorielle de ce fonds sont présentées ci-après. On peut se procurer le prospectus du Fonds à gestion fiscale et d'autres renseignements le concernant sur le site Web du gestionnaire, à l'adresse ngam.natixis.ca, ou sur celui de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. On peut obtenir des mises à jour mensuelles, sans frais, en téléphonant au 1 866 378-7119, en nous écrivant à l'adresse NGAM Canada S.E.C., 145 King Street Ouest, Suite 1500, Toronto (Ontario) M5H 1J8, sur notre site Web, à ngam.natixis.ca, ou sur celui de SEDAR, à www.sedar.com.

25 Principaux titres en portefeuille	%*	Répartition sectorielle	%*
Trésorerie et les équivalents de trésorerie [^]	7,4	Services financiers	27,4
Citigroup Inc.	3,5	Technologie de l'information	24,2
Alphabet Inc. Cl. C	3,1	Produits industriels	10,9
Bank of America Corporation	2,9	Consommation discrétionnaire	11,0
General Electric Company	2,8	Énergie	6,7
American International Group Inc.	2,8	Consommation courante	5,8
Apache Corporation	2,7	Soins de santé	5,7
JPMorgan Chase & Co.	2,7	Trésorerie et équivalents de trésorerie [^]	8,3
Capital One Financial Corporation	2,4	Total	100,0
MasterCard Incorporated Cl. A	2,4		
Visa Inc. Cl. A	2,4		
FedEx Corp.	2,3		
Apple Inc.	2,3	Répartition géographique	%*
Intel Corporation	2,3	États-Unis	79,1
Texas Instruments Incorporated	2,3	Trésorerie et équivalents de trésorerie [^]	8,3
Anadarko Petroleum Corporation	2,2	Royaume-Uni	5,7
UnitedHealth Group Incorporated	2,2	Suisse	4,1
State Street Corporation	2,2	Pays-Bas	1,3
Automatic Data Processing Inc.	2,2	France	0,8
Parker-Hannifin Corporation	2,1	Irlande	0,7
AFLAC Incorporated	2,1	Total	100,0
Oracle Corporation	2,1		
TE Connectivity Limited	2,1		
Caterpillar Inc.	2,0		
Diageo PLC ADR	2,0		

*En fonction de la valeur liquidative aux fins des opérations suivant laquelle les titres sont évalués aux cours de clôture le 31 décembre 2016.

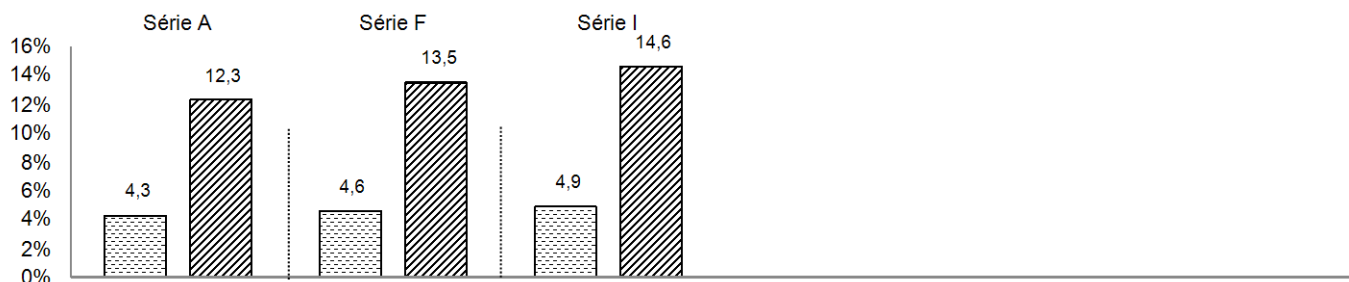
[^]y compris d'autres fonds de roulement.

Rendement passé

Le rendement passé montre le rendement historique des différentes séries de parts du Fonds. Les chiffres qu'ils renferment ne sont donnés qu'à titre d'information, le rendement passé du Fonds n'étant pas nécessairement un indicateur de son rendement futur. Les données sur le rendement passé supposent le réinvestissement de toutes les distributions dans des parts supplémentaires de la même série du Fonds. Elles ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui peuvent réduire le rendement.

Rendement annuel

Les graphiques suivants indiquent le rendement annuel de chaque série de parts du Fonds depuis sa date de création de détail - le 17 septembre 2015. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse de la valeur d'un placement du premier au dernier jour de chaque période financière.



31 déc '15

31 déc '16

Rendement annuel composé

Le tableau suivant présente le rendement annuel composé global des différentes catégories et séries d'actions actuellement offertes par le Fonds, pour les périodes indiquées terminées le 31 décembre. Le rendement est également comparé à l'indice de référence sur la même base.

Série ¹	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création ³
Série A	12,3%			13,0%
Série F	13,5%			14,2%
Série I	14,6%			15,4%

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création ³
Indice de référence ²	8,6%			13,5%

¹ Après déduction de tous les frais payés par le Fonds, sauf dans le cas des parts de la série comptes institutionnels dont le rendement indiqué comprend les frais négociés et payés directement par l'épargnant.

² L'indice de rendement total S&P 500 (en dollars canadiens)

³ Les rendements annuels composés globaux sont calculés à partir de la date de création du Fonds pour toutes les séries.

Faits saillants de nature financière⁺

Les tableaux ci-après présentent des données financières clés concernant le Fonds; ils ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour chacune des périodes terminées aux dates indiquées.

ACTIF NET PAR PART (EN DOLLARS) ¹

	Série A		Série F	
	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 16	31 déc. 15
Actif net au début de l'exercice	10,43	10,00	10,46	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :				
Total des revenus	1,36	0,90	0,91	0,77
Total des frais (sauf les distributions)	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de l'exercice	-	-	(0,01)	-
Gains (pertes) non réalisés au cours de l'exercice	0,20	(0,57)	(0,07)	(0,30)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²	1,56	0,33	0,83	0,47
Distributions:				
Du revenu de placements net (sauf les dividendes)	(0,13)	(0,03)	(0,13)	(0,04)
Des dividendes	(0,68)	(0,49)	(0,69)	(0,49)
Des gains en capital	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-
Distributions totales ³	(0,81)	(0,52)	(0,82)	(0,53)
Actif net à la fin de l'exercice *	10,91	10,43	11,06	10,46

	Série I	
	31 déc. 16	31 déc. 15
Actif net au début de l'exercice	10,49	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :		
Total des revenus	0,99	0,62
Total des frais (sauf les distributions)	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de l'exercice	(0,01)	-
Gains (pertes) non réalisés au cours de l'exercice	0,55	(0,13)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²	1,53	0,49
Distributions:		
Du revenu de placements net (sauf les dividendes)	(0,13)	(0,04)
Des dividendes	(0,70)	(0,49)
Des gains en capital	-	-
Remboursement de capital	-	-
Distributions totales ³	(0,83)	(0,53)
Actif net à la fin de l'exercice *	11,20	10,49

Reportez aux notes de bas de la dernière page de ce document.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES ¹

	Série A		Série F	
	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 16	31 déc. 15
Actif net (\$)	926 380	359 801	186 162	185 376
Nombre de parts en circulation	84 945	34 505	16 837	17 722
Ratio des frais de gestion (%) ²	2,24	2,24	1,16	1,15
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) ²	11,53	10,03	10,45	8,95
Ratio des frais d'opération (%) ³	0,02	0,13	0,02	0,13
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	25,59	6,86	25,59	6,86
Valeur liquidative par part (\$)	10,91	10,43	11,06	10,46

	Série I	
	31 déc. 16	31 déc. 15
Actif net (\$)	60 124	52 447
Nombre de parts en circulation	5 369	5 000
Ratio des frais de gestion (%) ²	0,17	0,17
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) ²	9,46	7,96
Ratio des frais d'opération (%) ³	0,02	0,13
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	25,59	6,86
Valeur liquidative par part (\$)	11,20	10,49

Reportez aux notes de bas de la dernière page de ce document.

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

* Pour les périodes amorcées à compter du 1^{er} janvier 2014, les faits saillants financiers sont tirés des états financiers dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Au 31 décembre 2016, en vertu des IFRS, la différence entre « l'actif net » et la « valeur liquidative » est négligeable.

ACTIF NET PAR PART notes

- ¹ Ces données sont tirées des états financiers annuels vérifiés du Fonds en date du 31 décembre des années indiquées.
- ² La valeur liquidative et les distributions sont établies en fonction du nombre réel de parts au moment considéré. L'augmentation (diminution) liée aux activités est établie en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.
- ³ Les distributions ont été réinvesties en parts additionnelles du Fonds, sauf si l'épargnant a demandé qu'elles lui soient versées en espèces.
- * Il ne s'agit pas d'un rapprochement entre la valeur comptable au début et à la fin de la période, car les données sur l'augmentation (diminution) liée aux activités sont fondées sur le nombre moyen de parts pondéré au cours de la période plutôt que sur le nombre réel de parts au moment donné.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES notes

- ¹ Données au 31 décembre des années indiquées.
- ² Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé conformément au Règlement 81-106 et il est établi en fonction du total des frais (exception distributions, faite du courtage, des frais liés aux opérations du portefeuille et des frais sur les contrats à terme, le cas échéant) pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de celle-ci. Lorsqu'une série a été établie au cours de la période, le ratio des frais de gestion est annualisé, depuis la date de création de la série jusqu'à la fin de la période.

Le gestionnaire peut autoriser une réduction des frais de gestion ou des taux des frais d'exploitation, ou les deux, pour certains investisseurs du Fonds qui paient ou engagent des distributions ou autres frais normalement payés par le Fonds ou le gestionnaire. Dans ce cas, le gestionnaire autorise une réduction ou un rabais sur une portion des frais de gestion, le Fonds ou le gestionnaire paie un montant égal à la réduction soit au titre d'une distribution, soit d'un rabais direct. Le RFG ne tient pas compte de ce type de réduction.

Le gestionnaire peut temporairement décider de réduire ou de prendre en charge les frais de gestion ou les frais d'exploitation du Fonds, ou les deux, et peut, en tout temps, mettre fin à cette réduction ou cette prise en charge. Le gestionnaire s'attend à continuer d'absorber ces frais ou ces charges jusqu'à ce que le Fonds soit d'une taille suffisamment grande pour pouvoir raisonnablement absorber tous les frais et toutes les charges.
- ³ Le Fonds investit dans des actions et des titres de créance du Fonds à gestion fiscale et n'engage pas directement de frais liés aux opérations de portefeuille. Le ratio des frais d'opération représente le total des courtages et des autres frais liés aux opérations de portefeuille du Fonds à gestion fiscale sous-jacent et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds à gestion fiscale sous-jacent au cours de la période.
- ⁴ Le taux de rotation du portefeuille est représenté par sa quote-part de celle du Fonds à gestion fiscale. Le taux de rotation du portefeuille indique le niveau d'activité selon lequel le conseiller en valeurs gère le portefeuille du Fonds à gestion fiscale. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds à gestion fiscale achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Généralement, plus le taux de rotation des titres en portefeuille d'un fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opération qu'il doit payer seront élevés. Il n'existe pas nécessairement de lien entre un volume d'opérations élevé et le rendement d'un fonds.